

Soirée de réflexion du Réseau Océane.

Mardi 12 Juin 2012.

Engagement et responsabilité des soignants face au sujet en fin de vie.

Permettez-moi, du lieu d'où je parle de définir les termes de l'intitulé de cette soirée : Engagement et responsabilité, dans leurs relations comme par leurs significations étymologiques sont fort instructifs.

Il est nécessaire de les examiner dans leurs significations propres.

Etymologiquement le mot Engagement, signifie une « action d'engager quelque chose, une action de mettre en gage, de lier par une convention, un contrat. C'est aussi un état, où l'on est lié par quelque obligation ». Par exemple engager sa parole. S'engager signifie qu'on montre à autrui qu'on se donne soi-même en gage. C'est prendre une décision librement et être prêt à en assumer les conséquences. Engagement, c'est aussi une promesse formelle, acte par lequel une personne s'oblige volontairement, c'est aussi servir quelqu'un, s'engager pour un service.

S'engager, c'est être responsable de soi, de son humanité.

Roland Barthes¹ parle de « désir neutre », c'est-à-dire d'un engagement neutre, averti.

¹ Roland Barthes « le neutre », Edition Le seuil 2002.

Etymologiquement, le mot responsabilité vient du latin *respondere*, c'est-à-dire « se porter garant, répondre de. C'est l'idée de devoir assumer ses promesses, obligations de répondre de ses actions ou de celles des autres, d'être garant de « quelque chose ».

Le dictionnaire nous apprend qu'il s'agit du fait d'assumer sa faute et d'en réparer les effets, ou de remplir correctement une charge qui nous est confiée. Responsabilité est aussi synonyme de devoir, d'obligation, de rôle, de soin de dignité, de tâche, de souci, et d'implication.

La responsabilité de celui qui sait est moins de partager le savoir, que de partager les réflexions auxquelles l'a conduit ce savoir. Pour le soignant, c'est savoir être, savoir faire pour assumer une relation avec un malade.

Etre responsable, c'est respecter autrui et rendre compte sur ce que l'on fait. C'est répondre de ses actes.

Enfin la responsabilité dans le sens que lui donne Levinas, c'est avant tout au niveau du dire qu'il y a responsabilité d'autrui. Autrui, c'est la dimension éthique.

Autrui, c'est un sujet, « un parlêtre » nous dit Lacan, même s'il n'a pas, l'usage de la parole, il est tissé de langage. Responsable pour autrui, c'est le pour qui est important.

Ce qui lie responsabilité et engagement du soignant, c'est l'éthique en acte. La responsabilité exige que l'on assume les conséquences des décisions que l'on prend. La responsabilité implique donc un engagement et l'aptitude pour y répondre.

L'engagement du soignant ne peut venir que de la pratique clinique et du transfert qui en est le moteur. Le concept de transfert s'articule avec d'autres concepts et particulièrement l'inconscient. Un tel engagement du soignant, ne vaut que pour autant qu'il soutient le réel de la clinique.

Parler d'engagement sans l'articuler à la responsabilité ne veut pas dire grand-chose. Il ne s'agit pas d'une limitation d'un concept par un autre, mais d'une délimitation d'un certain champ dans lequel on travaille, c'est-à-dire le champ sanitaire et social. Il ne faut pas oublier l'époque dans laquelle on est. Le règne du capitalisme sauvage avec « la bêtise comme bestialité proprement humaine » nous dit Deleuze².

La clinique, qui n'est pas au service de cet homme modulaire, neuro-bio-économique de la financiarisation du monde, est celle qui peut accompagner le sujet en fin de vie vers la connaissance de sa géographie intime, intérieure, et de ses agencements possible pour reconnaître ce qu'il doit assumer. C'est la clinique du lien et de la fragilité.

L'enjeu de l'engagement du soignant, peut être défini de la manière suivante : Une pratique clinique du signe, du possible accordé à l'accompagnement du malade. Pas de discours de maître. S'engager à refuser le rôle du maître et de l'expert, mais assumer et assurer une place singulière au sujet.

Il est possible après coup que cela exerce quelque bien pour le sujet accompagné. Ici le soignant collabore avec le sujet car dès que l'on a affaire à un sujet en fin de vie, la tendance est qu'il soit un objet dans le fantasme de l'autre. Alors qu'il s'agit de rendre au sujet ce qui lui est le plus particulier.

L'éthique en acte oblige à concrétiser l'engagement. Cet engagement se résume à une pratique d'accompagnement d'un sujet, c'est-à-dire d'un homme libre, et égal, en droit. Le respect de l'intégrité de l'autre, les droits de l'homme.

L'engagement, c'est la capacité de parole, de pensée partagée, de relations entre les humains dans l'action de soigner.

² Gilles Deleuze, « différence et répétition », p 196, Edition de Minit

L'approche d'autrui exige un respect de son opacité. S'engager, nécessite d'arriver au pied du mur de l'opacité d'autrui. Sinon, on fait disparaître autrui par des manœuvres sadiques ou similaires.

Ici, c'est l'endurance du soignant à l'égard de sa propre mort qui est mise à l'épreuve, mais escamotée.

Rappelons que dans « Considérations sur la guerre et la mort » de Janvier 1915, Freud remarquait que tout à chacun se croit immortel et que l'inconscient ne peut pas symboliser sa propre mort. Vous savez tous ici présent que seul la mort d'un proche par l'activation du deuil permet d'avoir une idée de sa propre mort.

Le soignant doit faire avec ses humeurs et ses affects comme l'angoisse qu'il s'agit de reconnaître et d'entendre, y compris dans ses formes contradictoires qui peuvent surprendre : agressivité, culpabilité. Ici encore, la relation avec le sujet en fin de vie est bouleversée à défaut de nommer l'irreprésentable.

Or le travail dans lequel nous sommes soignants engagés, nous met souvent en position d'être « responsable de la responsabilité d'autrui » comme le dit Levinas.

C'est par une résonance intime du fait qu'autrui, est au cœur de nous même.

La responsabilité met en question l'éthique et ceci en rapport avec le désir, notre propre désir, c'est-à-dire l'interprétation du transfert. C'est compliquer d'assumer son désir.

C'est le cas d'un cancérologue qui soigne à l'hôpital public une personne en fin de vie. Il décide d'arrêter les morphiniques sans interroger la personne tout en me demandant de voir son patient qui ne va pas bien psychiquement.

Lorsque je rencontre le sujet, ce dernier me parle de douleurs physiques insupportables qui n'ont rien de psychique.

Je pose alors avec précaution la question suivante au cancérologue : « Avez-vous agi conformément au désir qui vous habite » ?

Il me dit ne pas comprendre ma question. Je lui rappelle alors qu'en tant que soignant, il est responsable de ses actes, et comme tout sujet, il est responsable de sa position subjective. Coupable, il peut seulement l'être d'avoir cédé sur son désir, de considérer que la personne en fin de vie n'était pas douloureuse et qu'il fallait arrêter les morphiniques, sans avoir eu à interroger son malade.

Ne pas céder sur son désir est une obligation éthique.

Dans son séminaire sur l'éthique de la psychanalyse, Lacan insistait sur les conséquences du fait d'avoir « cédé sur son désir ». Dans le champ des soins, mais aussi des soins en fin de vie, on cède presque toujours pour la bonne cause, « pour les « services des biens », on déclenche alors l'éloignement de la loi qui fait sens, et sur le plan éthique et social. C'est, la problématique de ce que Freud a appelé « la culpabilité objective ».

Freud écrit en 1921 ceci : « La conscience de la culpabilité et le sentiment du devoir sont les deux caractéristiques de l'animal grégaire de l'homme comme animal grégaire ». Parmi les caractéristiques de l'animal grégaire, il nous faut inclure la capacité d'être responsable. Pour Freud, culpabilité et responsabilité sont presque superposables. La loi ne peut être confondu ni avec le bon, ni avec le beau. Mais alors quelle est la bonne distance.

C'est là que se risque la pratique soignante et que s'invente une éthique en acte de la responsabilité et de l'engagement.

Répondre de ces décisions reste une position éthique qui donne les moyens du choix. « Entre le détestable et le raisonnable, je choisis le raisonnable » nous dit Raymond Aron dans son ouvrage *l'homme engagé*.

Une éthique du particulier, c'est l'éthique de la psychanalyse. Elle oppose le « bien dire » au faire du « bien ». Elle se base sur le désir d'un être humain de faire valoir

sa parole, qui lui confère le pouvoir d'être ce qu'il est. Antigone en est le paradigme. Elle incarne le désir pur et elle l'affirmera en payant de sa propre vie. Antigone s'oppose à son oncle Créon. Créon, c'est le service des biens, des biens de la cité. Créon comme vous le savez demande aux gardes que la dépouille de Polynice soit livrée aux chiens et aux vautours.

Un des gardes dont je vais vous citer un passage de ses paroles est au service des biens.

Le Garde : « Voici ce qui s'est passé. Nous retournons là-bas tout abasourdis des terribles menaces, des menaces de Créon. Nous balayons la poussière qui recouvrait le mort, nettoyons bien le corps qui se putréfiait et nous nous asseyons en haut des roches au vent hors de l'odeur pour n'en être pas atteints. Nous nous stimulons l'un l'autre à renfort de gros mots, si l'un ne nous voulait dormir la veille. Ainsi en fut-il jusqu'à l'heure où le disque solaire parvint resplendissant au Zénith et l'embrasa de son feu. Alors un brusque orage, fléau du ciel, soulève un tourbillon de terre, envahit la plaine, arrache leur crinière aux arbres de la plaine et remplit l'air immense. Nous subissons les yeux fermés ce mal céleste. Quand après bien du temps il se fut éloigné, on vit cet enfant pousser les cris aigus de l'oiseau désolé qui trouve son nid vide privé de ses petits. Oui, dès qu'elle vit le cadavre à nu, elle poussa ses plaintes, proféra d'affreuses malédictions contre les auteurs de cet acte. Aussitôt dans ses mains, elle apporte de la poussière sèche et avec une aiguière en bronze martelé, elle verse sur le mort la triple libation sacrée. Nous, à cette vue, nous accourrons et aussitôt la capturons sans qu'elle s'en émeuve. Nous l'interrogeons sur ce qu'elle faisait et sur ce qu'elle avait fait auparavant. Elle ne nie rien. J'en suis heureux et peiné à la fois. Si on est tout heureux d'échapper au malheur, il est pourtant pénible d'y livrer ses amis. Mais telle est ma nature qu'à tout le reste, je préfère mon propre salut ».

Créon à Antigone : « Et toi qui baisse la tête vers le sol, dis avoues-tu nous avoir fait cela, Antigone ?

Antigone : « J'avoue l'avoir fait. Je ne le nierai pas ... »

J'arrive maintenant à ce que dit Antigone. Vous allez voir qu'Antigone et le service des biens, ça ne va pas ensemble et qu'on ne peut pas l'accuser de s'y livrer.

Créon : « Ne savez vous pas que si on devait chanter et geindre devant la mort, on n'en finirait pas. Emmenez celle-là au plus vite, enfermez-la dans sa tombe souterraine comme j'ai dit. Laissez- la seule et abandonnée, soit qu'elle doive y mourir, soit y vivre ensevelie. Nous sommes innocents à l'égard de cette fille mais elle ne remontera pas habiter chez les vivants. »

Antigone : « Ô tombe, Ô chambre nuptiale, Ô caveau, prison perpétuelle où je me rends auprès des miens, ces morts sans nombre que Perséphone a reçu chez les défunts où je descends la dernière et combien la plus malheureuse avant d'avoir achevé ma part de vie. Et partant, je nourris du moins le ferme espoir d'arriver aimée de mon père et chérie de toi, mère, et chère à toi, ô mon frère, puisque j'ai de mes mains, lavé, paré vos corps, vous ai versé les funéraires libations et maintenant moi qui ai enseveli ton corps, Polynice, voilà ma récompense. Certes pour les sages, j'ai eu raison de t'honorer. Jamais non, si j'avais eu des enfants, ni si mon mari mort eut pourri sur le sol, je ne me serais donné ce mal contre le gré des citoyens. Au nom de quelles lois parler ainsi ? Mon mari mort, je pourrais en avoir un autre ou mon enfant en avoir d'un autre. Mais ma mère et mon père une fois dans l'Adès, il ne me naîtra plus jamais de frère. Voilà pour quelles lois, je t'ai de préférence honoré, ô mon frère, bien qu'à Créon ce semble une faute et une terrible audace. Maintenant, il m'a prise. Il m'emmène sans que j'ai eu de mari ni de noces, sans que j'ai été épouse, ni mère. C'est dans la solitude et le malheur que je m'en vais vivante à la fosse des morts. Quels droits divins ai-je transgressé, mais à quoi bon regarder vers les dieux ? Lequel appeler à mon secours, puisque ma

piété me fait passer pour impie. Ah, si les dieux approuvent ce traitement, je le subirai, je reconnâtrai ma faute, mais si la faute vient des autres, puissent-ils ne pas subir plus de mal qu'à tort ils ne m'en font ».

Ici Antigone nous parle de la mort au sens fondamental de situer ce qui est l'essence même de l'être humain et la transmission autre que la transmission des biens, surtout des biens de ce monde. Elle nous parle de la transmission d'une généalogie, d'un ordre, la transmission de quelque chose que nous n'avons pas le droit de transgresser sinon nous sommes en péril de mort totale. Depuis que le monde est monde, la manière de repérer la civilisation, de repérer un être humain, c'est la tombe, c'est-à-dire cet honneur sacré, fondamental dont nous parle Antigone.

Se battre, s'engager pour un idéal d'un accompagnement du sujet en fin de vie, c'est ne pas céder sur son désir de vouloir le bien de l'autre, c'est le « ne pas nuire » qui est au fondement du serment hippocratique. Le serment hippocratique n'est pas un code, mais un engagement d'accompagner le malade, c'est le « ne pas nuire ».

En 1992, plus de 160 personnes se sont réunies sur l'Ile de Cos, en Grèce, pour la 6ème rencontre internationale de l'Ecole Dispersée de Santé Européenne (EDSE)³ ayant pour titre : « Vers un nouveau serment d'Hippocrate ? La place du sujet dans les pratiques médicales et sociales ».

Voici la déclaration de Cos (Octobre 1992)

« Nous qui travaillons à différentes places dans le domaine de la santé et de la maladie, réunis en Grèce sur l'Asclépieion de Cos, l'île d'Hippocrate, le 30 octobre 1992,

³ L'EDSE dont je suis un des membres fondateurs, existe depuis 1985. Elle a été créée à Bruxelles.

Attentifs à ce qui motive nos engagements et souhaitant développer des pratiques responsables,

Conscients des dérives possibles induites par le pouvoir du politique, de l'économique, de la science et de la technique sur nos pratiques,

Manifestons notre volonté de ne pas céder sur les positions éthiques suivantes :

Nous conformant à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, selon le principe fondamental du respect de l'être humain, nous nous engageons :

A ne jamais oublier que l'évolution de notre science nous oblige à l'écoute de l'autre.

Nous marchons à côté de lui, l'accompagnons et négocions les stratégies thérapeutiques, en faisant tout pour ne pas être contraints d'imposer des mesures de soins ;

A nous proposer comme l'un des recours de ceux qui souffrent, sans exception, dans le respect absolu de leurs modes de vie, de leurs cultures, et de leurs croyances. D'où qu'ils viennent, les soignants sont là pour les aider à trouver un chemin qui soit dans l'ordre de la vie ;

A considérer toute forme d'expression, de la souffrance comme légitime ; à n'en réprimer aucune, notre devoir étant d'abord d'en chercher le sens et les causes tant individuelles que sociales ;

A demander l'accès aux soins pour tous et à nous battre pour ce droit ;

A refuser de participer, ne serait-ce qu'en les masquant, à des entreprises d'exclusion, d'assassinat, de torture, d'exportation des nuisances, où que ce soit à travers le monde. Bien au contraire, nous nous engageons à témoigner pour que nul ne l'ignore.

Nous nous engageons également :

A rendre compte publiquement de nos actes, y compris de nos erreurs, devant la cité, à condition de ne pas nuire à ceux qui se confient à nous ;

A transmettre nos connaissances, à quelque place que nous nous trouvions, ainsi que leur évolution et leurs incertitudes, conscients de notre humanité et de nos limites ;

A participer à l'élaboration des politiques de santé préventives et curatives, dans le respect des principes que nous avons affirmés ;

A veiller à ce que, de notre fait, le marché du soin ne prenne jamais le pas sur sa finalité, tout comme nous entendons que la santé de l'autre soit notre but et non notre moyen.

Vingt ans après, cette déclaration est toujours d'actualité. Chacun de vous ici présent à cette soirée peut se remémorer des cas cliniques, des histoires de sujet où le ou les soignants ont « cédé sur leur désir ».

La relation qui donne sens à l'accompagnement d'un sujet en fin de vie est une relation qui échappe au pouvoir. Accompagner est une demande d'être là, porté par le désir. Accompagner, c'est être à l'écoute de ce désir, être à ce désir. Accompagner, c'est permettre à celui que j'accompagne de parler la langue qui lui convient.

Celui qui ne sait pas faire cela se trompe, lui-même, quand il pense pouvoir aider les autres.

Aucun sujet ne peut envisager d'être sauvé, par un autre que lui-même, de l'angoisse de mourir, du travail psychique du trépas.

Michel de M'UZAN⁴ place bien les données du problème lorsqu'il écrit ceci : « La nécessité d'abrèger les souffrances de l'individu pour préserver la dignité de sa vie, qui ne la reconnaîtrait ? Seulement, on ne peut pas ignorer qu'elle entraîne indirectement à neutraliser le travail psychique que le moribond peut accomplir naturellement...ainsi lorsqu'il réclame que l'on hâte sa fin, il trouve dans le même

⁴ Michel M'UZAN, « De l'art à la mort », Edition Gallimard 1977.

temps le moyen d'exprimer en sourdine une toute autre demande, qu'il faut savoir « déchiffrer ».

L'engagement éthique est nécessaire, car l'on ne peut bien parler par rapport à soi-même, qu'avec quelqu'un dont on a librement décidé de le faire. Contrôle de soi, où se gagne la liberté et donc la responsabilité de ce qui s'engage auprès du sujet accompagné.

Trouver des mots pour dire ensemble, avancer vers l'imprévisible. Attendre, favoriser, permettre, ne pas imposer ou ne pas empêcher, restent encore des petits jalons pour réfléchir sur l'engagement et la responsabilité des soignants.

L'exigence éthique des soignants, c'est parier sur l'humain, c'est être pleinement responsable de la constitution d'autrui comme sujet de parole, responsable de son accès à l'humanité sans nourrir pour autant de culpabilité narcissique le jour où l'échec, la mort viennent nous rappeler notre finitude car le but de la vie est la mort nous rappelle Sigmund Freud.

Mohammed Karim ABBOUB.

Psychanalyste. Paris.

Juin 2012.

kabboub@free.fr